

**Relevé de décisions
du conseil de l'Inspé - Académie de Martinique
(à distance et en visioconférence)
Séance du mercredi 26 mai 2021**

Le mercredi 26 mai 2021, à 14 heures 30, les membres élus et nommés du conseil de l'Inspé de l'académie de Martinique, composante du pôle universitaire de Martinique au sein de l'université des Antilles, se sont réunis sur convocation de la présidente, madame Michéline Bilas.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. Propos liminaires
2. Validation
 - a. Procès-verbaux des CI des mercredis 21 et 28 avril 2021
 - b. Ressources humaines
 - i. Modifications des fiches de postes de services partagés
 - ii. Situation du poste de l'accueil du campus de Fort-de-France
 - iii. Demande d'échange d'un poste d'ATER pour un poste de PU
 - c. Finances
 - i. Budget type de la composante Inspé
 - d. Pédagogie
 - i. Projet de calendrier 2021-2022
 - ii. Nouvelle maquette du DU2E1
 - e. Conventions en cours
3. Questions diverses

Nombre de membres présents : 16

Nombre de membres absents et représentés : 03

Nombre de membres absents non représentés : 05

Invité : 03

✚ Validation du procès-verbal du CI du mercredi 21 avril 2021

Monsieur Willy Stéphanie-Victoire informe que son nom est composé et demande l'ajout d'un tiret entre Stéphanie et Victoire.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le procès-verbal du conseil de l'institut du mercredi 21 avril 2021, après modification.

✚ Validation du procès-verbal du CI du mercredi 28 avril 2021

La demande de Monsieur Willy Stéphanie-Victoire est identique.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le procès-verbal du conseil de l'Inspé du mercredi 28 avril 2021, après modification.

✚ Validation de la modification des fiches de postes de services partagés

Les membres du conseil de l'institut ont validé, le mercredi 28 avril dernier, les fiches de postes de services partagés.

À la demande des services académiques, les fiches de recrutement ont fait l'objet de nouvelles modifications soumises au conseil :

- le CAFIPEMF sera privilégié est remplacé par les détenteurs du CAFIPEMF et les admissibles au CAFIPEMF seront privilégiés ;
- des compétences spécifiques sont ajoutées relatives à :
 - o la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la république ;
 - o la connaissance des droits et obligations du fonctionnaire ;
 - o la connaissance des ressources didactiques et pédagogiques nationales ;
- la candidature sera axée sur l'éducation inclusive ou maternelle ou français/créole ou numérique éducatif ;
- la formation continue est complétée par l'ajout du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive ;
- le cadre de la formation professionnelle est complété par « pour assurer le continuum de formation initiale, continuée et continue, une articulation avec les missions académiques est attendue, en particulier avec les pôles ASH, préélémentaire, langues vivantes 1^{er} degré, numérique éducatif 1er degré et les missions français et mathématiques ».

Les propositions de modifications concernent également la fiche de poste de services partagés du second degré.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, les fiches de poste de services partagés du premier et du second degré.

✚ Validation de la demande d'échange d'un poste d'ATER pour un poste de PU

L'Inspé dispose d'un poste ATER mais manque terriblement de postes de professeurs des universités. Actuellement, le taux d'encadrement à l'Inspé de Martinique, 35 étudiants par enseignant chercheur, est le plus mauvais du pôle Martinique.

Après discussions, les membres du conseil proposent de rajouter à la sollicitation « ou un poste de maître de conférences ».

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, la demande d'échange d'un poste d'ATER pour un poste de maître de conférences ou de professeur des universités.

✚ Validation du budget type de la composante Inspé

Le budget type présenté aux membres du conseil fait ressortir de nombreuses interrogations et suscite de vives inquiétudes ; en effet :

- les effectifs d'étudiants inscrits en master MEEF augmentent depuis 2013 alors que les crédits diminuent de façon significative ;
- la subvention pour charges de service public a fortement diminué depuis 2013 alors que le nombre d'inscrits augmentait ; elle semble, depuis 2016, se stabiliser ;
- le versement des droits universitaires en nette diminution cette année n'est pas en corrélation avec le nombre d'inscrits ;
- la dotation globale de fonctionnement attribuée à l'Inspé ne tient pas compte des charges de campus ;
- le déficit entre les recettes et les dépenses s'élèvent environ à 100 000 € cette année ;
- l'Inspé se trouve actuellement dans l'incapacité d'engager certaines dépenses de gestion courante.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le budget type de l'Inspé de Martinique.

✚ Validation du projet de calendrier 2021-2022

Ce calendrier est à adresser à la CFVU du pôle Martinique et synthétise les grandes dates de l'année universitaire 2021-2022 :

- l'accueil des étudiants du 6 au 10 septembre 2021 inclus
- le début des enseignements le 13 septembre 2021
- la fin des enseignements du semestre 1 le 21 décembre 2021
- les examens du semestre 1, session 1 du 5 au 11 janvier 2022
- le début des enseignements du semestre 2 le 12 janvier 2022
- la fin des enseignements du semestre 2 le 6 mai 2022
- les examens du semestre 2, session 1 du 16 au 21 mai 2022
- les examens du semestre 2, session 2 du 27 juin au 1^{er} juillet 2022
- la publication des résultats le 11 juillet 2022

Le second calendrier, pédagogique, est établi sous réserve de la confirmation des périodes de stages et précise notamment les journées banalisées, les périodes de soutenance de mémoires, les jours fériés, les périodes de fermeture des établissements scolaires.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, le calendrier 2021-2022 de l'Inspé de Martinique.

✚ Validation de la nouvelle maquette du DU2E1

La nouvelle maquette du DU2E1 proposée aux membres du conseil intègre les modalités liées aux nouvelles épreuves du concours de recrutement des professeurs des écoles, les volumes horaires sont mieux répartis entre les deux semestres et un volume plus conséquent est désormais consacré aux langues et cultures régionales.

Les stages, tels qu'ils existent actuellement, les remises à niveau en français, mathématiques et langues sont maintenus.

Les membres du conseil de l'Inspé valident, à l'unanimité des suffrages exprimés, par vote électronique, la nouvelle maquette du DU2E1.

Fort-de-France, le mercredi 26 mai 2021,

Pour le conseil de l'institut,

Le directeur de l'Inspé de l'Académie de Martinique,

Bertrand Troadec

